



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E45138

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 442 694 014 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210907100100

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011314189504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011314189504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : AMENAGEMENT RENOVATION CONSTRUCTION

21 RUE DE LA FRATERNITE
93700 DRANCY

Téléphone : 01 48 30 17 35

Fax : 01 48 30 17 28

Portable : 06 07 46 20 17

Site Internet :

E-mail : dacostacedric@arco-dacosta.fr

Responsabilité légale :

DA COSTA CEDRIC CO-GÉRANT / DE ALMEIDA DA COSTA GIZELIA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	16/07/2026
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/07/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/07/2026
o Fenêtres de toit	16/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/07/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	16/07/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/07/2026
o Isolation des combles perdus	16/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.